



Inscriptions Scolaires Rentrée 2025

Du 16/04/2025 au 30/06/2025

Pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux arrivants sur la commune

Veillez vous présenter en mairie avec les documents suivants :

- Votre livret de famille ou une copie d'acte de naissance de votre enfant (de moins de 3 mois),
- Un justificatif de domicile à votre nom (de moins de 3 mois),
- Le carnet de vaccination de votre enfant,
- En cas de changement d'école : le certificat de radiation.



Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h15